

■ La mise en place d'un nouveau département à l'ENSAM

Depuis l'automne 2016, l'ENSAM a mis en place un troisième département. Dans un environnement évolutif, centré sur un monde maritime qui évolue vite, l'ENSAM a pris le parti d'accompagner avec détermination le changement en complétant son organisation en interne.

Les missions de ce nouveau département sont transverses et reflètent la diversité des champs d'intervention de l'ENSAM. Ayant en charge les formations du domaine CROSS, ce département a vocation à organiser et à animer tous les stages liés au sauvetage en mer, à la surveillance du trafic maritime ainsi qu'à la surveillance des pollutions maritimes et au-delà, à tout ce qui concourt indirectement à ces missions (gestion du stress). En outre, ces missions sont identifiées au sein d'une fonction «École des CROSS» porteuse de projets d'avenir au service des missions opérationnelles, en lien avec le bureau du sauvetage et de la circulation maritimes de la direction des affaires maritimes.

A l'instar de la plupart des autres grandes écoles, le département hérite aussi d'un volet stratégique : la recherche. A ce titre, il pilote, sous l'autorité de l'inspection générale des affaires maritimes, l'organisation des cycles annuels de l'enseignement militaire supérieur (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> degré). La production de travaux de recherche liés au maritime, en nombre important chaque année, permet à l'ENSAM de s'inscrire et de participer à différents réseaux de chercheurs (Institut universitaire mer et littoral, projet Centre d'excellence maritime par exemple).

Sur un autre sujet d'avenir, le département gère également le volet «affaires internationales» de l'ENSAM, tel que le recrutement des stagiaires hors UE. La qualité de la formation dispensée à l'École étant reconnue et appréciée au-delà de l'hexagone, en particulier dans les pays d'Afrique francophone, l'ENSAM souhaite développer les partenariats et, à terme, les recrutements dans ce domaine. En outre, ce volet «affaires internationales» comprend également les interactions avec l'étranger, tant pour les formations dispensées (exemple : participation au programme AEM se déroulant à l'Institut de Sécurité Maritime Interrégional d'Abidjan), que sur les formations suivies par nos stagiaires et élèves (OMI, Commission européenne).

Dans un autre domaine enfin, le nouveau département comprend une partie «développement», c'est-à-dire la prise en compte de nouveaux modes de fonctionnement permettant d'adopter des façons de travailler innovantes. Par exemple, les formations à distance, sujet d'actualité, rentrent parfaitement dans ce champ de compétence.

Pour avancer dans ce domaine, l'ENSAM participe et bénéficie, entre autres, du partage d'expérience du Réseau des écoles de service public (RESP).

A l'image des autres départements de l'ENSAM, les cadres qui le composent participent également en tant que de besoin à des missions de coordination pédagogique et d'encadrement. Sur ce dernier point, le département diligente un officier-encadrant à l'École navale lors de la FIO (formation initiale des officiers) des stagiaires et élèves, ou encore lors de l'embarquement «mission Jeanne d'Arc» se déroulant de fin mai à fin juillet.



■ Arnaud PERIARD - prix «Amiral Daveluy» 2017 du Centre d'Etudes Stratégiques de la Marine

Arnaud PERIARD, administrateur des affaires maritimes, a reçu le prix «Amiral Daveluy» 2017 du Centre d'Études Stratégiques de la Marine pour son mémoire, «La politique européenne de lutte contre la pêche illicite, non-déclarée et non-réglémentée : Le droit de l'Union européenne, garant de l'effectivité du droit international?».

Ce mémoire a été réalisé au cours de sa formation initiale à l'ENSAM : dans le cadre d'un partenariat avec la faculté de droit de l'université de Nantes, les élèves administrateurs et inspecteurs de la sécurité des navires et de la prévention des risques professionnels maritimes suivent le Master 2 Droit et Sécurité des Activités Maritimes et Océaniques. Ce Master les conduit à réaliser des travaux de recherche. Ceux d'Arnaud PERIARD ont été dirigés par Madame Odile DELFOUR-SAMAMA, enseignante-chercheur au Centre de Droit Maritime et Océanique.

Le prix «Amiral Daveluy» récompense des travaux de recherche et de réflexion dans les domaines de la pensée navale et du fait maritime.

ÉCOLE NATIONALE DE LA SÉCURITÉ ET DE L'ADMINISTRATION DE LA MER

Direction des affaires maritimes

École nationale de la sécurité et de l'administration de la mer

Numéro 9  
Novembre 2017

# La lettre d'information



**Accompagner le changement**



LA LETTRE D'INFORMATION

Directeur de la publication : Marc CHAPALAIN

Conception graphique et réalisation : Sylvie BELLOUR

Contributions : Karim ALIANE, Akouso AYITOU, Elphège BRISEUL, Charles DESMOULINS, Guillaume de BEAUREGARD, Carole GAUTRON, Sofia MEZIANI, Valérie MONDON, Matthieu REUNAVOT, Isabelle TANCHOU

Crédits photos : ENSAM©, Médiathèque du MTES TERRA©

École nationale de la sécurité et de l'administration de la mer - ENSAM

38, rue Gabriel Péri CS 88705 44187 NANTES CEDEX 4

Tél. 09.70.00.04.50 ensam@developpement-durable.gouv.fr

Intranet : intra.ensam.i2

Edition novembre 2017



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Ministère de la Transition écologique et solidaire

[www.ecologique-solidaire.gouv.fr](http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr)



*Innover, participer à la production de documents stratégiques, piloter des projets, prioriser des objectifs, partager avec des acteurs tiers la mise en œuvre de grandes orientations environnementales, coordonner le service rendu aux usagers dans*

*des domaines aussi variés que la prévention des risques, l'assistance opérationnelle ou la planification spatiale en mer (...). Bref, agir de manière dynamique et proactive, tant pour la régulation des activités maritimes et la gestion de leur impact que dans le soutien apporté par notre administration au développement de ce secteur. C'est cela qui est demandé aujourd'hui aux agents publics des services en charge de la mer et du littoral et sera attendu demain des nouveaux visages de la promotion 2017-2018 de l'ENSAM.*

*Régulation des activités et soutien de leur développement : cette exigence doit être rendue possible et les enseignements techniques correspondants dispensés.*

*C'est la mission de l'ENSAM à travers ses actions de formation : accompagner le changement.*

Marc CHAPALAIN

#### Valérie MONDON – Coordonnatrice de la formation initiale

##### De quels horizons provenez-vous ?

Technicienne Supérieure Principale du Développement durable, j'ai travaillé 15 ans dans un laboratoire de recherche. Voulant exercer dans un domaine plus concret, tout en exploitant mes connaissances dans les matériaux et le génie civil, j'ai obtenu un poste de gestionnaire de patrimoine à la Direction Générale de l'Aviation civile. Il a révélé mon intérêt pour le relationnel, au contact d'interlocuteurs différents (militaires de la gendarmerie des transports aériens, personnels de l'aviation civile, entreprises privées...). Souhaitant continuer dans cette voie, j'ai saisi l'opportunité d'intégrer l'ENSAM.



##### Quel est votre rôle à l'ENSAM ?

En tant que coordinatrice de la formation initiale, ma mission est d'assurer le suivi du cursus de formation initiale des administrateurs des affaires maritimes, des inspecteurs des affaires maritimes, des ingénieurs des travaux publics de l'État ainsi que des agents de catégories B et C de l'administration chargée de la mer et du littoral, sous l'autorité de la directrice des études. J'organiserai les stages, embarqués ou au sein des services de l'administration et dans les juridictions.

##### Quels sont les innovations pédagogiques que vous avez à mettre en œuvre ?

Je participerai à la programmation des formations initiales, qui intégreront des thématiques nouvelles, notamment la « conduite de projet », la « sécurité des systèmes d'information ». Je collaborerai également à la mise en œuvre des formations, dont certaines alternent sessions à distance et en face-à-face pédagogique.



NOVEMBRE 2017

#### Les formations maritimes de «tronc commun» des agents de l'administration chargée de la mer et du littoral : une continuité évolutive

La réforme de l'administration territoriale de l'État ainsi que la politique de fusion des corps a contribué à faciliter la mobilité des agents. Les besoins exprimés en matière de formation au sein des services relevant de l'administration chargée de la mer et du littoral sont d'autant plus affirmés que les agents concernés présentent des profils de plus en plus variés.

La formation dite «tronc commun» répond aux attentes des agents nouvellement affectés souhaitant acquérir un socle de connaissances d'ordre maritime leur permettant de mieux appréhender leur nouvel environnement professionnel.

Elle concerne également les techniciens supérieurs du développement durable issus du concours qui y complètent leur formation initiale débutée à l'école nationale des techniciens de l'équipement.

Les syndicats des gens de mer issus du recrutement sans concours ont participé à la dernière session qui s'est déroulée au mois de mai 2017. Ces syndicats ont été principalement affectés en unités littorales et participent au dispositif de contrôle et de surveillance.

Les deux sessions annuelles proposent une formation généraliste où sont présentées les principales missions de nos services, les cadres réglementaires ainsi que les aspects techniques liés notamment à la sûreté et la sécurité maritime, à la gestion du domaine public maritime, du littoral et de l'environnement marin.

Les enseignements sont assurés par des professeurs de l'ENSAM, des coordonnateurs pédagogiques de l'ENSAM et par des cadres en poste dans les différents services concernés. Les thématiques abordées peuvent ainsi être illustrées par des exemples concrets suscitant des échanges instructifs et permettant de confronter les différentes expériences vécues. Le rythme des sessions et la diversité des intervenants permettent de l'adapter en fonction des souhaits exprimés par les stagiaires, de l'évolution des missions, des nouveaux chantiers lancés par le ministère.

La formation dite «tronc commun» a également pour objectifs de sensibiliser les stagiaires aux spécificités de l'administration de la mer et du littoral, aux enjeux maritimes mais aussi de les inciter à nouer des contacts qui leur seront utiles.



#### L'ENSAM, au cœur des missions permettant de rétablir le stock de thon rouge de l'Atlantique Nord Est

Le thon rouge de l'Atlantique Nord Est fait l'objet depuis 2007, période où la situation de ce stock était critique, d'un suivi attentif de la part des instances internationales. La Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique a adopté un plan pluriannuel de reconstitution, que l'Union européenne et ses États membres appliquent.

En Méditerranée, l'Union européenne organise chaque année, pendant la saison de pêche, un plan de déploiement conjoint avec les neuf États membres intéressés par la pêche (Portugal, Espagne, France, Italie, Slovénie, Croatie, Malte, Grèce, Chypre) afin d'assurer la coordination des contrôles et leur efficacité.



Carole GAUTRON et ses homologues européens à l'AACP lors de la mission «thon rouge»

L'ENSAM contribue pleinement à la mise en œuvre de ce plan de contrôle en participant chaque année à la formation des inspecteurs des pêches français déployés en Méditerranée.

Pendant le cœur de la saison de pêche, au cours des mois de mai et juin 2017, l'administrateur des affaires maritimes Carole GAUTRON, coordonnatrice pédagogique «pêches et cultures marines» de l'ENSAM, a participé, en tant qu'experte française, au centre de coordination des contrôles des activités de pêche maritime ciblant le thon rouge. Pendant la saison de pêche des thoniers senners, le centre est installé à l'Agence européenne de contrôle des pêches (AACP), située à Vigo en Espagne.

Avec les représentants des autres États membres de l'UE concernés et l'équipe de l'AACP, à l'aide d'outils de suivi par satellites des thoniers senners et autres navires de pêche au thon rouge, ils ont établi et communiqué des recommandations de contrôle aux navires, avions et équipes d'inspection des États de l'Union déployés sur zone. L'objectif est de suivre les thons, depuis leur capture jusqu'à leur mise en cage pour engraissement avant abattage afin de s'assurer du respect des règles, notamment des quotas.

Depuis 2007, ces mesures d'encadrement de la pêche du thon rouge ont contribué à l'amélioration de l'état de santé du stock : les objectifs de reconstitution sont en voie d'être atteints. Elles ont permis, au cours des trois dernières années, d'augmenter de 60 % le quota et de pérenniser ainsi les activités économiques qui en dépendent. Près de 124 navires sous pavillon français ciblent le thon rouge en Méditerranée, dont une très grande majorité de petites unités côtières polyvalentes.

#### Entretien avec Madame Isabelle TANCHOU, sous-directrice des activités maritimes à la direction des affaires maritimes (DAM)

##### 1. Pourriez-vous dire à nos lecteurs qui est la sous-directrice des activités maritimes ?

Étant ingénieur de l'armement, issue de l'école Polytechnique, ma carrière a commencé à la direction des constructions navales. J'ai ensuite eu un parcours très diversifié, passant notamment par un poste en service déconcentré (DRIRE), par une expérience d'enseignement en lycée français à l'étranger, puis par plusieurs postes à la direction générale de l'armement (DRH notamment), où j'étais en charge du pilotage des formations continues, mission que j'ai particulièrement appréciée. J'ai aussi été directrice de la formation et de la recherche à l'ENSTA ParisTech.

On retrouve, dans ce parcours, différents ingrédients de ma fiche de poste actuelle : le maritime, les ressources humaines, la formation et la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

##### 2. Comment présenteriez-vous votre sous-direction ?

La sous-direction des activités maritimes, forte de 23 agents, est organisée en 3 bureaux qui vont :

- animer les services déconcentrés et assurer le dialogue social et la gestion des compétences, rôle imparti au bureau de la vie des services (AM1) ;

- piloter les deux programmes dont le DAM est responsable : le 205 dont le nom deviendra, en 2018, « affaires maritimes » et le 197 « régime social des marins », mission confiée au bureau des affaires financières (AM2) ;

- gérer les personnels et les moyens nautiques du dispositif de contrôle et de surveillance des affaires maritimes et définir sa politique d'emploi : fonction assumée par le bureau du contrôle des activités maritimes (AM3). Il assure aussi, en lien avec nos partenaires, la préparation à la lutte à terre contre les pollutions marines. Il a enfin une mission transverse à la direction sur les questions de planification en mer, en lien avec la délégation mer et littoral.

J'ai le concours d'une adjointe, notamment pour la transformation numérique de la DAM.

##### 3. Quel rôle jouez-vous dans cette transformation de la DAM ?

Le directeur a engagé un chantier de modernisation de la direction, de l'ensemble des services et de leurs missions, afin de répondre à des besoins nouveaux ou en évolution, comme les contrôles des pêches ou des activités maritimes au titre de l'environnement marin, et, pour ce faire, tirer davantage profit des nouvelles technologies. Les perspectives vont de la dématérialisation des procédures à l'expérimentation de drones pour la surveillance des activités de pêche ou un usage accru de la surveillance satellitaire. Ceci se traduira notamment par une évolution des métiers.

Ma sous-direction, qui a un rôle transversal à la DAM, est le chef d'orchestre de ce chantier. Elle pilote également la démarche «compétences mer» qui vise à gérer les compétences actuelles et futures afin d'avoir une filière maritime performante, tenant compte notamment de l'intégration de certains corps maritimes dans d'autres corps ministériels. Nous comptons sur l'ENSAM pour nous aider à conduire ces changements.



## Quelques uns des nouveaux visages en formation à l'ENSAM

### Sofia MEZIANI, élève administrateur des affaires maritimes

#### «Parcours avant l'ENSAM

Après l'obtention du Bachelor de Sciences po Paris et d'une licence de sciences à l'université Pierre et Marie Curie, dans le cadre du double cursus «Sciences de la vie et sciences sociales», j'ai intégré le master Affaires publiques de Sciences po. Ce master, qui prépare aux concours de l'État, m'a permis de développer mon intérêt pour le service public. J'ai complété cette formation universitaire généraliste par des stages en administration de la mer, à la DAM puis à la DPMA. Ces expériences m'ont conduite à m'intéresser davantage au droit de la mer et à effectuer un LLM (master de droit anglais) de droit maritime à l'université d'Exeter.



#### Mes motivations pour le concours d'administrateur des affaires maritimes

Passionnée par la mer depuis toujours, je souhaitais exercer un métier en lien avec le monde maritime, au service de l'État. J'ai découvert les affaires maritimes par mon activité de monitrice de croisière et j'ai tout de suite été séduite par le fort lien avec la mer, la richesse des carrières et la diversité des missions du corps d'administrateur des affaires maritimes. Les stages que j'ai effectués et mes échanges avec différents administrateurs ont renforcé ma motivation à passer le concours.

#### Un enjeu maritime d'avenir qui me passionne

Durant mon passage à la DPMA, en contribuant à la mise en œuvre de la mesure 26 (Innovation pour la pêche) du FEAMP, j'ai été particulièrement sensibilisée aux enjeux liés au développement d'une pêche durable dans le cadre de la transition énergétique et écologique. Il s'agit d'un défi économique, écologique et technologique qui doit permettre une utilisation efficace et durable des ressources halieutiques, tout en renforçant la compétitivité du secteur de la pêche.»

### Elphège BRISEUL, administrateur des affaires maritimes stagiaire



«J'ai un parcours de quatre ans au service de l'État et en tire une satisfaction qui me donne envie d'évoluer

J'ai un parcours en droit public, spécialité droit de l'environnement, à l'issue duquel j'ai suivi la scolarité de l'Institut régional d'administration de Bastia. J'ai ensuite servi quatre ans au sein de l'administration centrale de l'État, en tant que chargé d'études juridiques au ministère de la défense. Mon travail consistait en l'analyse de dossiers juridiques ainsi qu'à la rédaction et au suivi de l'adoption de textes normatifs.

**Le corps des administrateurs des affaires maritimes m'intéresse à la fois par les matières auxquelles il touche et les spécificités de sa gestion et de son fonctionnement**

Le concours d'administrateur des affaires maritimes m'a attiré dans la mesure où il se situe à la confluence de plusieurs éléments importants de mon parcours et de ma personnalité. Corps sous statut militaire géré par le ministère en charge de la mer, il fait concurremment écho à mon passé au ministère devenu celui des armées ainsi qu'à mon goût pour le droit de l'environnement.

**A l'avenir, la complexification du monde, que l'univers maritime connaît tout en y participant, sera déterminante**

Un des enjeux majeurs pour le monde maritime sera sans aucun doute de savoir comprendre et tâcher de réguler sa complexité croissante. Il est en effet situé à l'épicentre de considérations particulièrement structurantes telle que l'économie, les relations internationales et européennes, ou encore la santé et la sécurité publique. L'enjeu passionnant de la période à venir sera donc de savoir cultiver l'ouverture d'esprit et la curiosité nécessaires afin d'accompagner les grandes mutations dont sera l'objet la mer, «espace de rigueur et de liberté» (Victor Hugo).»

## Quelques uns des nouveaux visages en formation à l'ENSAM

### Akouso AYITOU, administrateur des affaires maritimes stagiaire de la République Togolaise



«**Mon objectif à l'ENSAM : acquérir un complément de formation sur le maritime**



J'étais initialement assistante météorologique au sein du ministère des infrastructures de transport de la République togolaise. La Direction des Affaires Maritimes relève également de ce ministère, ce qui m'a donné l'opportunité de travailler avec la division de la sécurité des navires et de la protection du milieu marin et de développer un goût pour les questions maritimes.

Je suis ensuite devenue la responsable de la section des gens de mer et du travail maritime, qui gérait 158 marins professionnels actifs, avant de réussir, en 2011, le concours de l'École Nationale d'Administration du Togo. Mon objectif est à présent de compléter cette formation en renforçant mes compétences professionnelles dans le domaine maritime.

### **Devenir acteur du changement au service de la République togolaise**

Les enjeux maritimes au Togo sont multiples et leur traitement suppose différents actes d'accompagnement. Ainsi, en tant qu'État riverain du golfe de Guinée, nous sommes confrontés au défi de la piraterie. La formation à la sécurité maritime de l'ensemble des acteurs - agents de l'État, entreprises, marins notamment - est donc essentielle. L'application effective des différentes recommandations internationales, notamment celles de l'OMI (STCW, SOLAS) constitue également un enjeu important.»

### Charles DESMOULINS, ingénieur des travaux publics de l'État en 4<sup>e</sup> année de spécialisation à l'ENSAM

#### **Comment l'ingénierie de la mobilité conduit à l'ENSAM ?**

«J'ai suivi le déroulement classique d'un parcours d'ingénieur des travaux publics de l'État (ITPE) : baccalauréat scientifique, passage en classes préparatoires et intégration de l'École Nationale des Travaux Publics de l'État (ENTPE). Cette école délivre une formation sur l'aménagement durable des territoires, articulée en 3 ans. Les ingénieurs se spécialisent en génie civil, transport, bâtiment, écologie ou encore aménagement des politiques urbaines.

Pour ma part, j'ai orienté ma formation sur le transport en approfondissant dans l'ingénierie de la mobilité. Si cet aspect présente des enjeux et opportunités pour les villes de demain j'ai néanmoins voulu me diriger vers la mer. J'ai effectué mon projet de fin d'étude aux Phares et Balises de Brest afin d'amorcer cette transition.

Ce projet m'a donc mené vers l'ENSAM pour cette année de spécialisation formant au métier d'inspecteur de la sécurité des navires et de la prévention des risques professionnels maritimes (ISNPRPM).



#### **D'usager de la mer à futur inspecteur de la sécurité des navires et de la prévention des risques professionnels maritimes**

J'ai su forger ma culture maritime au fil des années, en tant qu'usager et j'ai aussi pu la transmettre en dispensant des cours de voile en Bretagne. C'est tout naturellement que je me suis dirigé vers une carrière résolument tournée vers l'océan. Cette année de spécialisation proposée par l'ENSAM est une prolongation de formation en adéquation avec mon projet professionnel. Elle me permettra ainsi d'acquérir les savoir-faire, savoir-être et compléments techniques comme juridiques nécessaires pour exercer le métier d'ISNPRPM.

#### **Un parcours individuel qui s'inscrit dans une évolution de l'administration**

L'ouverture de ce cursus pour les ITPE témoigne de la volonté d'évolution de l'administration puisqu'elle se fait en parallèle à l'intégration des Inspecteurs des Affaires Maritimes (IAM) dans le corps des ITPE. Cette année de transition me permet de rejoindre un domaine qui m'attire et m'ouvre des possibilités de carrières très motivantes.»